

# Procès-verbal du Conseil municipal du 27 février 2018

Auzet (04) - 18 heures

*Approuvé par le Conseil municipal du 10 avril 2018*

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, F. Rolland, M. Simon

## **1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 30 novembre 2017**

Après lecture par le maire, le Conseil approuve le projet présenté à l'unanimité.

## **2. Préparation budgétaire : impôts locaux, cotisations Eau et assainissement, cotisations à divers organismes, demandes de subventions des associations et organismes**

- Sur proposition du maire, le Conseil décide le maintien du taux des taxes locales pour 2018.
- Eau et assainissement : les recettes et les dépenses s'équilibrant – y compris la pose des compteurs d'eau potable cette année –, il est inutile d'augmenter les cotisations. Au cours du débat, sont évoquées la modernisation de la canalisation d'eau potable partant du Forest et la création d'un nouveau réservoir plus élevé au-dessus de ce quartier.
- Le Conseil décide de maintenir l'adhésion de la Commune aux associations et syndicats suivants : Association des maires du 04, Association des maires ruraux, SdE04, Alliance dans les Alpes, ATD04, ADIL, ANEM.
- Subventions aux associations : le Conseil prévoit au budget une subvention de 50 € à l'association Vallées du Bès pour son projet de film pédagogique sur la géologie de la vallée du Bès.

## **3. Modification de la délibération concernant la participation aux frais de fonctionnement des écoles de Seyne**

Trop payé pour les frais de fonctionnement, rectification due à une erreur sur le nombre de jeunes auzetans scolarisés.

## **4. Délibération pour régularisation de la maîtrise d'œuvre du BET CLAIE (pose des compteurs EP, appel d'offres)**

La convention de maîtrise d'œuvre est fixée à 9,7 % du montant des travaux, soit 13 500 € HT. Accord du Conseil.

## **5. Délibération pour la révision du loyer de l'atelier de brasserie**

Application de la clause prévue dans le bail commercial dérogatoire. Le loyer mensuel passe à 300 € TTC.

## **6. Devis de l'ONF pour l'entretien de la forêt communale**

Concerne les marques des limites de parcelles à Sansenu pour la somme de 1330 €. Accord du conseil.

## **7. Délibération pour les marchés de travaux et les retenues de garantie : entreprises Home Eco (aire de pique-nique du Graveyron) et Tron Stéphane (le Fanget)**

Le Conseil donne son accord pour conserver la retenue de garantie de l'entreprise Home Eco. L'entreprise S. Tron procédera à un test sur canalisation qu'elle n'a pas encore effectué.

## **8. Atelier relais de Boulangerie : demande d'achat anticipé par la SARL Le Pain d'Auzet**

Le maire présente au Conseil la demande prévue au Chapitre III, article 4 de la convention administrative liant la Commune à la SARL Le Pain d'Auzet. Cet article précise les conditions dans lesquelles le co-contractant privé peut racheter les locaux au plus tôt dix ans avant la fin de la location. Plusieurs conseillers se montrant réticents face à cette demande, le Conseil décide de se donner le temps de la réflexion. La possibilité de prévoir une clause obligeant à conserver un commerce dans les locaux de l'actuelle boulangerie est évoquée.

## **9. Révision de la carte communale suite à une demande de permis de construire**

Le maire présente au Conseil l'intérêt d'une révision de la carte communale pour permettre à un jeune couple de construire sur un terrain lui appartenant. Dans la continuité de sa politique de développement local, le Conseil accepte et mandate le maire pour engager les démarches nécessaires, notamment une consultation auprès de trois bureaux d'études.

## **10. Motion sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité**

Sur proposition du maire, qui en donne lecture, le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette motion proposée par l'Association des maires ruraux de France. Cette future loi devra « viser à simplifier la vie des communes rurales et de leurs habitants en partant du constat que les législations actuelles sont toutes d'inspiration et à dominante urbaine ».

## **11. Projets en cours - Sont évoquées :**

- les demandes de financements pour les travaux de sécurisation de la traversée du village (Amendes de police, FODAC),
- l'accessibilité et la restructuration du cimetière, présentation du projet par le maire et le premier adjoint,
- la consultation des entreprises pour les travaux dans les deux logements communaux de l'ancienne poste,
- l'extension de la mairie (demandes de financement et de PC, réception de Mme Bareille, conseillère régionale PACA),
- la rénovation de l'arboretum du Cubertin (financement LEADER). Visite sur site annulée pour raison météo.

## **Questions diverses**

- Jardin communal du Graveyron - Demande de l'actuel occupant d'une vente par la Commune, refus du Conseil.
- Le Conseil décide d'un dîner convivial (aux frais de chacun de ses membres) au foyer du Fanget. Date à définir.

Fin de la réunion à 20 h 45 - Secrétaire de séance : M. Simon